

Vous êtes victime d'un cambriolage

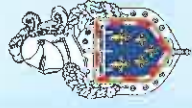
- Ne cherchez pas à ranger ou à déplacer certains objets ;
- Laissez les lieux en l'état pour préserver les traces et les indices aux opérations de police technique et scientifique ;
- Appelez directement la gendarmerie ;
- Faites opposition sur les chèquiers, cartes bancaires ou titres volés.



Les vols de véhicules

Les voleurs s'introduisent dans le domicile de leur victime (généralement sans violence) et dérobent les clés de la voiture posées dans l'entrée avec le portefeuille, sac à main et téléphone portable notamment (phénomène de « Home-jacking »).

- Verrouillez portes et fenêtres la nuit, même si vous êtes dans votre résidence ;
- Ne laissez pas en évidence les clés de votre automobile, le sac à main, le téléphone portable dans l'entrée de votre habitation. Rangez-les dans un endroit discret ;
- Lors d'un arrêt de courte durée, pensez à enlever les clés de contact et à verrouiller les portières de votre voiture.



Groupeement de gendarmerie départementale du Loiret

Se protéger contre les cambriolages

**TOUTES LES 2 MINUTES 30
UN CAMBRIOLAGE EST COMMIS EN FRANCE.**

**Il existe des moyens de réduire le risque
de se faire cambrioler.**

**Le temps est l'ennemi des cambrioleurs.
Efforcez-vous de décourager les malfaiteurs
en leur compliquant la tâche.**



Les mesures à prendre

- Renforcez votre porte d'entrée (serrure 3 points de sûreté, porte blindée...) et équipez celle-ci d'un judas et d'un entrebâilleur pour reconnaître votre visiteur ;
- Installez des dispositifs de surveillance comme un système d'alarme seul ou avec télésurveillance, si nécessaire ;
- Photographiez ou filmez vos objets de valeur, gravez dessus un identifiant et notez les numéros de série ;
- N'utilisez pas les « cachettes » classiques : clés dans la boîte aux lettres, sous le paillason, sous le pot de fleurs ou la poubelle... ;
- Ne laissez pas de mots sur votre porte mentionnant votre absence à un visiteur.

Vous résidez en maison

- Équipez les fenêtres faciles d'accès (sous-sol, sur rue...) de barreaux de sécurité ;
- Protégez et renforcez les vitres proches d'un système d'ouverture ;
- Renforcez toutes les portes donnant sur l'extérieur ;
- Éclairez votre jardin en l'équipant de détecteur(s) de présence ;
- Veillez à ce que la végétation ne soit pas trop haute et ne cache ni portes, ni fenêtres.

Les réflexes à avoir

- Rangez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : chéquier, carte de crédit, bijoux... ;
- Méfiez-vous des démarcheurs et quémandeurs, surtout s'ils sont en groupe ;
- Si des individus prétendent être des policiers, demandez leur nom, leur affectation ainsi que leur carte professionnelle ;
- N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugeriez suspects à la gendarmerie.

Un renseignement anodin peut être recoupé par un autre appel et aider les enquêteurs.



Pendant votre absence

- En cas d'absence prolongée, prévenez vos voisins ou une personne de confiance et indiquez-lui la durée de votre absence, un numéro de téléphone où vous joindre, les éventuelles visites... ;
- Faites relever votre courrier régulièrement ; ne laissez pas déborder votre boîte à lettres ;
- Placez les objets de valeur en lieu sûr (coffre) dans le cas d'une absence prolongée ;
- Même pour une courte absence, verrouillez vos portes et ne laissez pas les fenêtres accessibles ouvertes.

Un grand nombre de cambriolages sont commis sans effraction !